



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 125610

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les conclusions alarmantes de plusieurs enquêtes relatives à la somnolence au volant. Les résultats sont unanimes : le sommeil tue sur les routes françaises, plus que la vitesse. Il est ainsi responsable de 15 % à 20 % des accidents sur l'ensemble du réseau routier, et conduire en état de somnolence multiplie par huit le risque d'avoir un accident corporel. Suite à ces enquêtes et aux nombreux signaux d'alarme lancés par les professionnels de la route, il lui demande quelles solutions peuvent être apportées par le Gouvernement.

Texte de la réponse

La complexité de la conduite demande au conducteur un niveau de vigilance optimal. Un des facteurs de perte de la vigilance est lié au manque de sommeil et à la fatigue qui apparaissent le plus souvent lors de situations de conduite monotone. Il s'ensuit le plus souvent une perte de contrôle du véhicule avec un risque d'accident corporel très corrélé avec la vitesse pratiquée. C'est la raison pour laquelle la fatigue et la somnolence sont identifiées le plus fréquemment comme facteurs principaux des accidents mortels associés à la vitesse sur les autoroutes. Une étude détaillée des procès verbaux (données de l'association des sociétés françaises d'autoroutes en 2010) a permis de mettre en évidence que ces deux facteurs étaient présents dans 30 % des accidents mortels sur les autoroutes concédées. Sur ce réseau, une solution efficace pour éviter ce type d'accident est l'implantation de bandes sonores en rive de chaussée sur autoroutes. Le dernier comité interministériel de la sécurité routière qui s'est réuni le 11 mai 2011 en a décidé la généralisation. Par ailleurs, des campagnes de communication attirent régulièrement l'attention sur ce type de risque, en particulier au moment des départs en vacances. Il n'existe pas d'études équivalentes sur les autres réseaux mais l'on estime ces facteurs beaucoup moins significatifs sans pour autant devoir être négligés, notamment sur les routes à fort trafic à chaussées séparées. Du côté des constructeurs automobiles, des recherches sont en cours pour mettre au point des détecteurs et des avertisseurs de sommeil au volant.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125610

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13490

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4128